

Frédéric Jenoudet (CPME) et Mohamed Khelifi (CFTC), élus Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Normandie

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Frédéric Jenoudet (CPME) et Mohamed Khelifi (CFTC) deviennent respectivement Président et Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP dans la région Normandie. Ils succèdent à Jean-François Lecuyer (CFE CGC) et Guillaume Dartois (U2P), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.



Frédéric Jenoudet (CPME), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Normandie

Ingénieur de ENSI de Caen (ISMRA) et titulaire d'un D.E.A en Chimie de Matériaux, à la fin de ses études, Frédéric Jenoudet a fondé sa société dans le domaine de l'informatique et du développement de pro-logiciel. Il est devenu à partir de 2007 administrateur d'Agefos PME de Haute-Normandie, avant de devenir en 2010 Président d'AGEFOS Normandie. Depuis la création d'Opco EP, Frédéric Jenoudet est membre de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Normandie. Sa volonté au cours de son mandat est de favoriser la transmission du savoir et de donner envie aux salariés de se former pour évoluer.

Mohamed Khelifi (CFTC), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Normandie

Employé depuis 1995 dans l'Eure par un grand groupe de l'industrie pharmaceutique, Mohamed Khelifi œuvre à convaincre les employeurs que la formation et l'outil majeur permettant d'atteindre l'excellence au travail pour les salariés.

Dans ce cadre, il a représenté la CFTC en Normandie au conseil d'administration d'AGEFOS pendant 10 ans, pour intégrer dès 2019 la Commission Paritaire régionale d'Opco EP en Normandie.

Pendant cette mandature, il souhaite mettre l'accent sur le développement des formations pour la qualité de vie au travail et favoriser l'employabilité et la reconversion des seniors.



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

Il nous faut saluer le travail accompli par notre mandature précédente et nous œuvrerons dans la continuité. Notre ambition est d'apporter un maximum de transversalité, de favoriser le lien de proximité avec le territoire car chaque région connaît des besoins spécifiques. Notre rôle consistera à mettre en valeur les besoins particuliers des branches professionnelles et des bénéficiaires en Normandie. En tant que courroie de transmission, notre commission paritaire régionale travaillera dans ce sens pour défendre les intérêts de la proximité tout en cherchant le compromis. **Frédéric Jenoudet (CPME), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Normandie**

Je tiens à remercier mon prédécesseur Jean-François Lecuyer et toute l'équipe Opco EP pour avoir initié une CPR dynamique en Normandie. Il nous faudra poursuivre dans ce sens et relever de nouveaux défis en aidant les branches professionnelles et les entreprises du territoire à fidéliser leurs salariés en favorisant la qualité de vie au travail. L'allongement de l'âge légal de la retraite est également un enjeu majeur qui va nécessiter toute notre attention. Nous devons veiller à l'employabilité et la reconversion des seniors dans certaines branches professionnelles dans les années à venir. **Mohamed Khelifi (CFTC), Vice-président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Normandie**

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com